



Municipol Web

Logiciel de gestion de la Police Municipale

Documentation Utilisateur

ARRÊTÉS Mobiles



SOMMAIRE

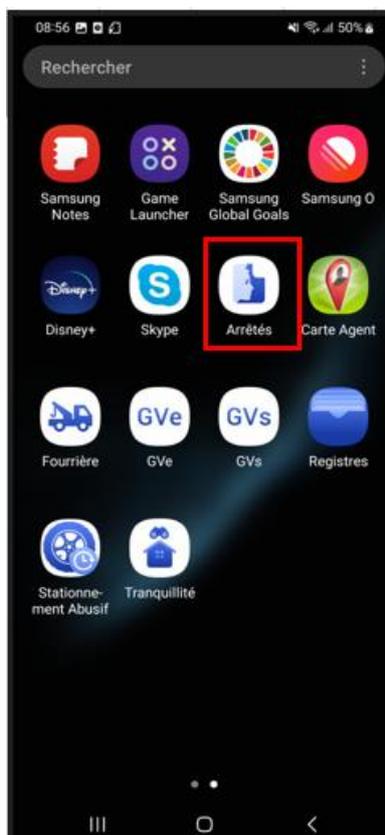
SOMMAIRE	2
Introduction.....	3
Connexion à l'application mobile.....	4
Identification	5
Identification par carte micro SD	5
Navigation	6
Création un nouvel arrêté	11
Modification d'un arrêté	12
Consultation d'un arrêté	13



Introduction

Connexion à l'application mobile

Vous disposez d'une icône nommée « Arrêtés » sur votre smartphone, comme indiqué sur la photo ci-dessous :

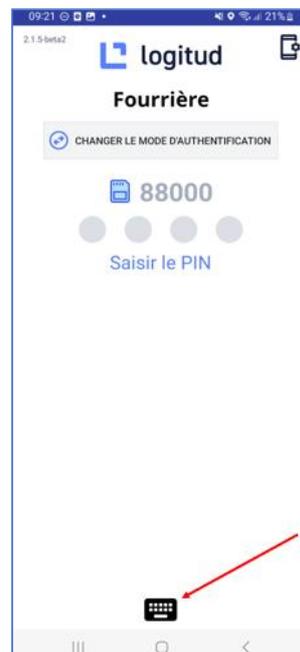


Identification

Identification par carte micro SD

Il est possible de s'identifier par carte micro SD contenant un certificat de l'agent sécurisé par un code PIN

Pour saisir le PIN, cliquez sur le clavier en bas d'écran, comme indiqué sur la photo ci-dessous :



L'ensemble du paramétrage de l'identification s'effectue à travers notre repository (annuaire des droits).

Navigation

La page d'accueil présente les différents types d'arrêtés par onglet : municipal, intercommunal, préfectoral, inter-préfectoral, départemental, régional, national, AGC.

La couleur verte indique que l'arrêté a été créé à l'aide de l'application mobile. Il est sauvegardé localement, il n'y a pas de lien avec MunicipolWEB.

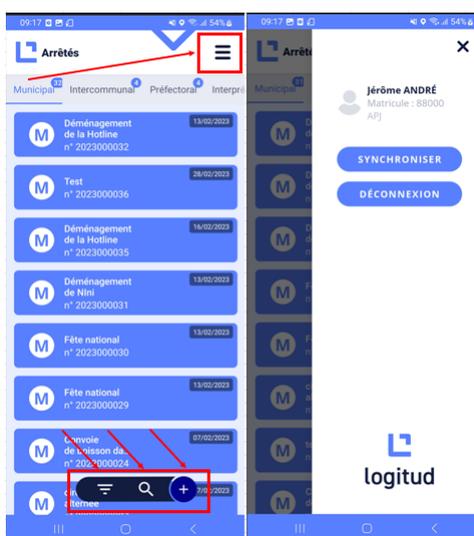
Les arrêtés de type AGC proviennent de l'Application de Gestion Centrale de l'ANTAI (uniquement si vous avez l'application GVE).

Les autres arrêtés proviennent de MunicipolWeb.

Un glissement vers la droite ou la gauche permet d'afficher l'onglet souhaité, comme indiqué sur la photo ci-dessous :



Le menu de connexion est accessible en cliquant sur les 3 barres en haut à droite, comme indiqué sur la photo ci-dessous :



Vous disposez des actions suivantes :

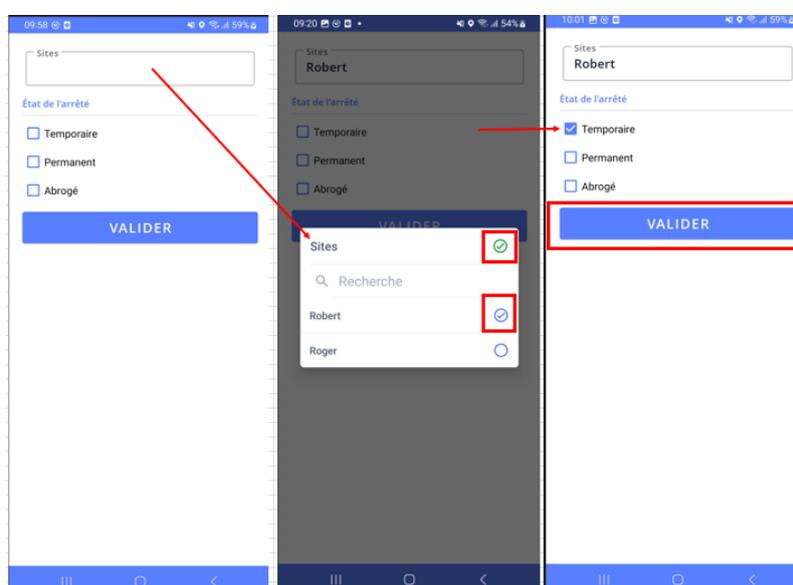
Synchroniser : Permet de synchroniser les informations avec MunicipolWEB.

Déconnexion : Vous permet de vous déconnecter de l'application (en cas d'inutilisation ou en cas de passation du téléphone à un autre agent).

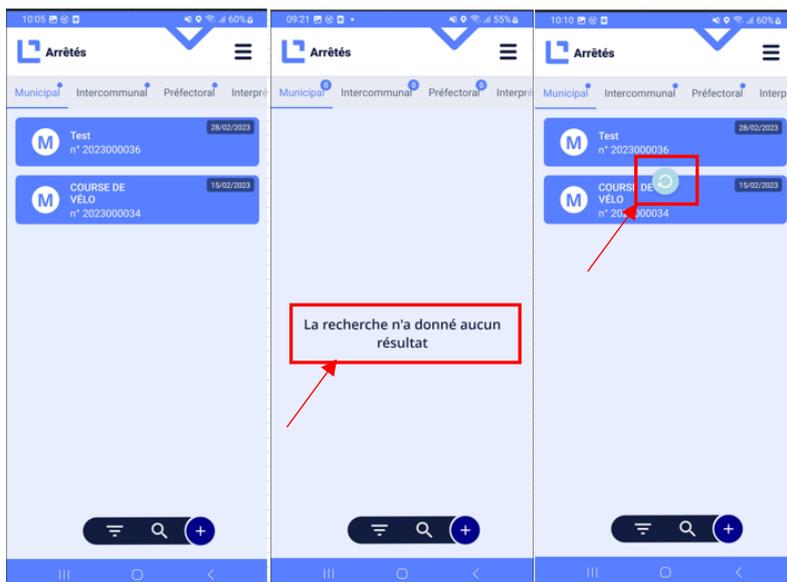
Pour personnaliser la liste utilisez la fonction « Réinitialiser les filtres », en appuyant sur le bouton «  ». Le système propose de trier pas le site et par l'état de l'arrêté.

En appuyant sur le champ « Sites » vous pouvez sélectionner les sites souhaités et confirmer votre choix en cliquant sur le bouton de confirmation «  ».

Vous pouvez également sélectionner l'état de l'arrêté en cochant la case devant l'état. Pour appliquer la configuration, cliquez sur le bouton « **VALIDER** ».



Le système affiche les résultats de la recherche ou signale qu'aucun résultat n'a été trouvé, comme indiqué sur la photo ci-dessous :

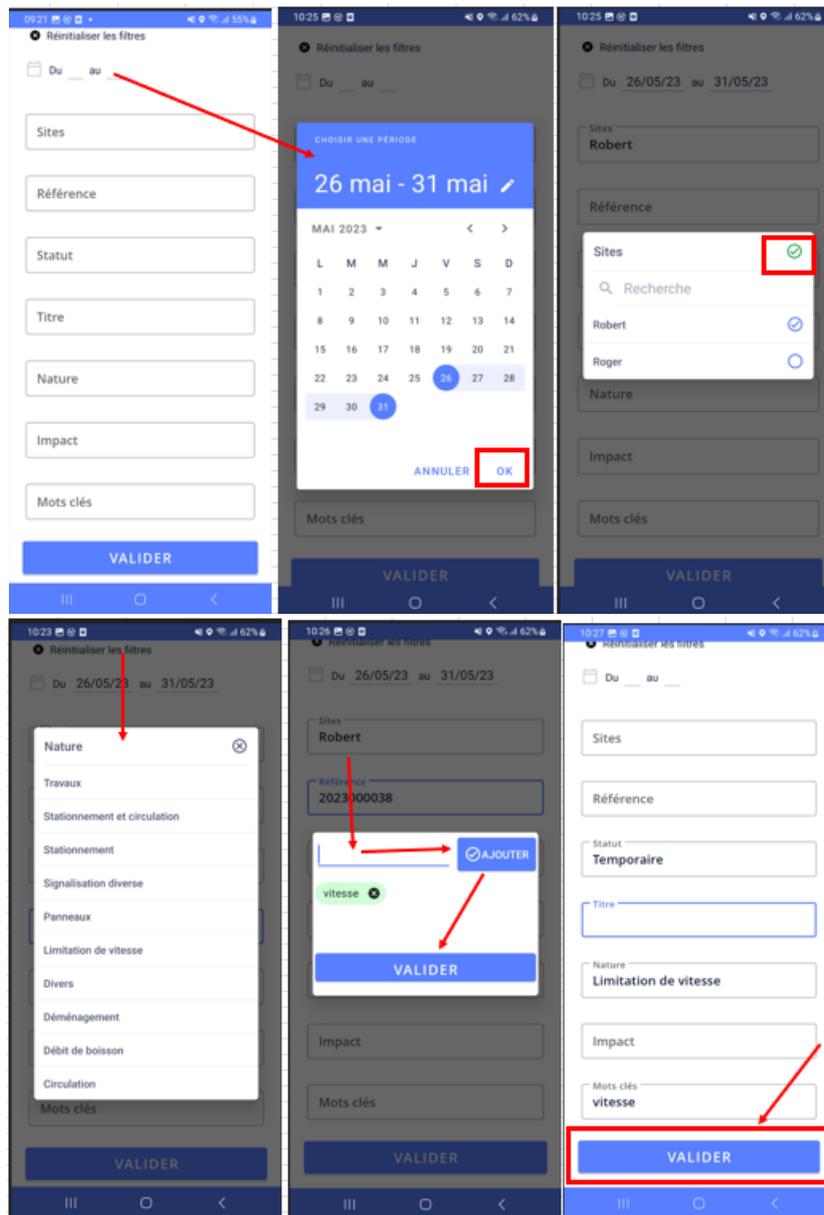


Pour revenir à la page d'accueil, actualisez la page en touchant l'écran et en faisant glisser votre doigt vers le bas de la page jusqu'à ce que le symbole d'actualisation «  » apparaisse, comme indiqué sur la photo ci- dessus :

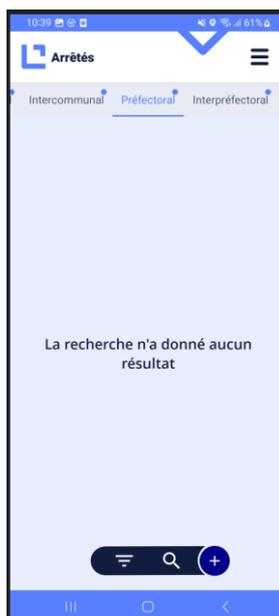
Si vous souhaitez effectuer une recherche personnalisée, cliquez sur le bouton «  ».

Pour réinitialiser une recherche renseignez les champs disponibles :

1. Cliquez sur le champ correspondant.
2. Sélectionnez un critère dans la liste déroulante.
3. Renseignez les champs à saisir
4. Confirmez la saisie en appuyant sur le bouton « Valider ».



Le système affiche les résultats de la recherche ou signale qu'aucun résultat n'a été trouvé, comme indiqué sur la photo ci-dessus :

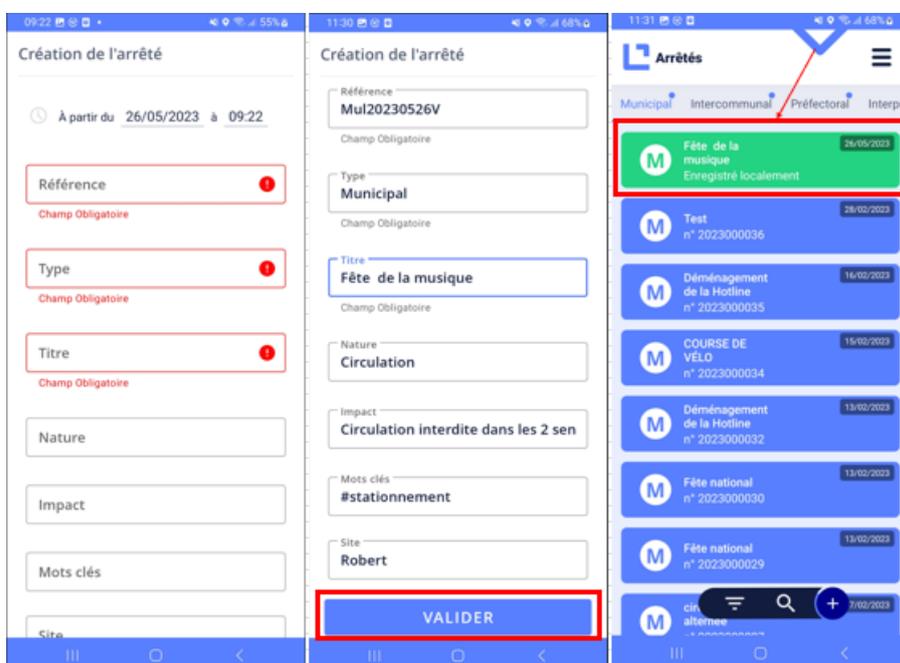


Pour revenir à la page d'accueil, actualisez la page en touchant l'écran et en faisant glisser votre doigt vers le bas de la page jusqu'à ce que le symbole d'actualisation «  » apparaisse.

Création un nouvel arrêté

Pour créer un nouvel arrêté :

- 1) Cliquez sur le bouton «  ».
- 2) Si nécessaire, modifiez la date et l'heure, en cliquant sur les champs.
- 3) Renseignez les champs obligatoires :
 - Référence ;
 - Type ;
 - Titre.
- 4) Sélectionnez des critères dans les listes déroulantes.
- 5) Confirmez la saisie, en appuyant sur le bouton « **Valider** ».



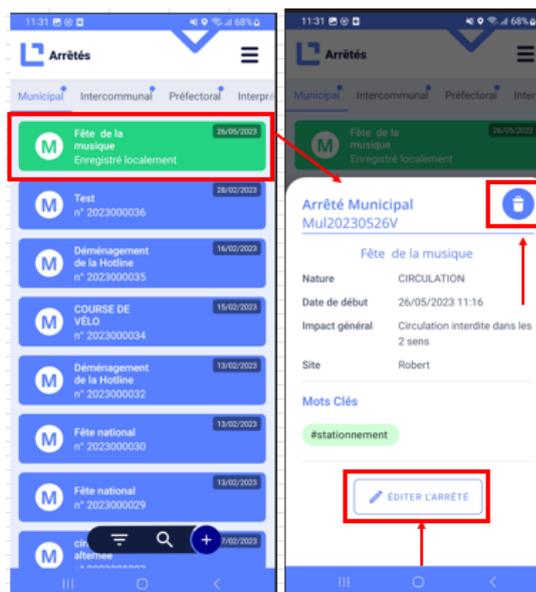
Un nouvel arrêté apparaît dans la liste de l'onglet correspondant au type d'arrêté.

Modification d'un arrêté

Cette option est disponible seulement pour les arrêtés sauvegardés localement.
Sélectionnez un arrêté dans la liste des arrêtés, en cliquant dessus.

Pour supprimer l'arrêté, cliquez sur le bouton «  ».

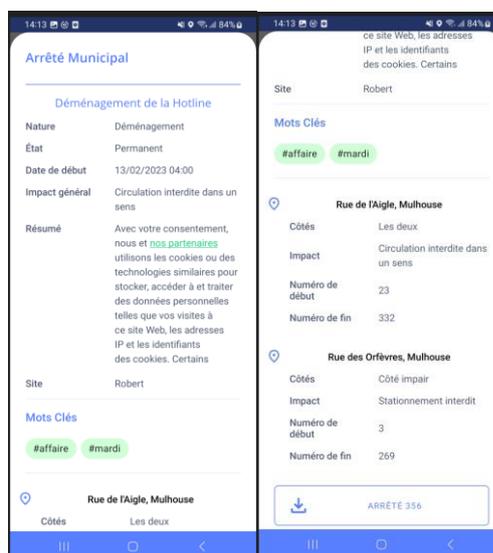
Pour réaliser une modification, cliquez sur le bouton « Éditer l'arrêté », comme indiqué sur la photo ci-dessous :



Consultation d'un arrêté

Pour consulter les détails d'un arrêté, cliquer sur un arrêté sélectionné dans les listes de type proposées.

Vous pouvez consulter les informations renseignées dans MunicipalWEB.



Bouton «  » permet de visualiser / télécharger les documents relatifs à l'arrêté.